

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

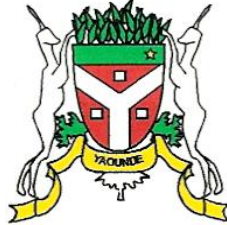
DEPARTEMENT DU MFOUNDI

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE I

SECRETARIAT GENERAL

SERVICE FINANCIER ET DES MARCHES PUBLICS

BUREAU DES MARCES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

MFOUNDI DIVISION

YAOUNDE IstDISTRICT COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

OFFICE OF PUBLIC PROCUREMENT

Maitre d'Ouvrage : Maire de la Commune de Yaoundé 1^{er}

Autorité Contractante : Maire de la Commune de Yaoundé 1^{er}

Commission de Passation des Marchés Publics : Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Yaoundé 1^{er}

ADDITIF N° 024 DU 10/03/2026

RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
N°012/AONO/CAYIER/CIPM/2026 DU 21/01/2026 POUR LES TRAVAUX D'UN PUIT AMENAGE (source naturelle) A EMANA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE I^{ER}.

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL (AAO)

AU LIEU DE LIRE

15.1. Critères éliminatoires

Dossier administratif

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis;
- Non -production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis,
- Absence et non-conformité de la caution de soumission;
- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- Non-respect du format de fichier des offres ;

Offre technique

- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées
- Absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;
- Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS.
- Absence de l'attestation de catégorisation ou du récépissé de dépôt des offres de catégorisation ;
- Absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée;
- Non satisfaction, au moins 70% des critères essentiels;

Offre financière

- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière;
- Absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE)

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires:

- ✓ La présentation de l'offre ;
- ✓ Les références du soumissionnaire ;
- ✓ La capacité financière (l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières, le chiffre d'affaires, attestation de solvabilité financière) d'un montant de 100 000 000 FCFA ;
- ✓ La qualification et l'expérience du personnel ;
- ✓ Les moyens logistiques ;
- ✓ La méthodologie
- ✓ délai d'exécution

LIRE PLUTOT

15.1. Critères éliminatoires

Dossier administratif

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis;
- Non -production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis,
- Absence et non-conformité de la caution de soumission;
- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- Non -production de la CDEC au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis
- Non-respect du format de fichier des offres ;

Offre technique

- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées
- Absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;
- Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS
- Absence de l'attestation de catégorisation ou décision d'attribution de la catégorisation des entreprises
- Absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée;
- Non satisfaction, au moins 70% des critères essentiels;

Offre financière

- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière;
- Absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE)

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires:

- La présentation de l'offre ;
- La capacité financière (l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières, le chiffre d'affaires, attestation de solvabilité financière) d'un montant de 10 000 000 FCFA ;
- La méthodologie
- délai d'exécution

1. Objet de l'Appel d'Offres : Le Maire de la Commune d'arrondissement de Yaoundé 1^{er}, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un forage de secours équipé d'une pompe électrique à l'EP de BASTOS. 2. Consistance des travaux Les travaux objet du présent appel d'offres comprennent les corps d'état prévus au cadre du devis quantitatif et estimatif. 3. Délais d'exécution Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois. Ce délai court à compter de la date de la notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux. 4. Allotissement Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, se feront en un (01) lot unique d'un montant de 18 500 000 FCFA. 5. Financement Les travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres sont financés par FONDS PROPRE, exercice 2026 6. Cautionnement provisoire Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission, acquitté à la main, timbré, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaines des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO dont le montant s'élève à 370 000 FCFA ; <i>il est au plus égal à 2% du coût prévisionnel toutes taxes comprises (TTC) du marché conformément à l'arrêté en vigueur</i> et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable. Ledit cautionnement doit être accompagné d'un récépissé de consignation délivré par la caisse des dépôts et de consignation (CDEC)	1. Objet de l'Appel d'Offres : Le Maire de la Commune d'arrondissement de Yaoundé 1^{er}, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux d'un puits aménagé à Emana 2. Consistance des travaux Les travaux objet du présent appel d'offres comprennent les corps d'état prévus au cadre du devis quantitatif et estimatif. 3. Délais d'exécution Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois. Ce délai court à compter de la date de la notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux. 4. Allotissement Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, se feront en un (01) lot unique d'un montant de 14 000 000 FCFA. 5. Financement Les travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres sont financés par FONDS PROPRE, exercice 2026 6. Cautionnement provisoire Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission, acquitté à la main, timbré, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaines des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO dont le montant s'élève à 280 000 FCFA ; <i>il est au plus égal à 2% du coût prévisionnel toutes taxes comprises (TTC) du marché conformément à l'arrêté en vigueur</i> et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable. Ledit cautionnement doit être accompagné d'un récépissé de consignation délivré par la caisse des dépôts et de consignation (CDEC)
---	---

Ampliations :

MINTP
MINMAP
AFFICHAGE

Yaoundé, le 10/03/2026

Le Maire

